Organe officiel de l'Etat de la Louisiane. Le plus ancien journal quotidien Français des Etats-Unis.

CINQ SOUS LE NUMERO

Fondée en 1827

Official organ of the State of Louisiana. The oldest French daily newspaper in the United States.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE LITTÉRATURE — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS

Le seul journal quotidien publié en Français aux Etats-Unis, excepté à New York et San Francisco

The only French daily newspaper in the United States, outside of New York and San Francisco

VOLUME 88 — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 7 FÉVRIER 1916 — NUMÉRO 160

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited

HUGUES J. DE LA VERGNE

PRESIDENT ET DIRECTEUR

Phone Main 3487

Bureaux: 520 rue Conti, entre Décatur et Chartres.

Entered to the second class of mail matter, at the postoffice at New Orleans, La., under Act of March 3, 1879.

L'Abeille est en vente au kiosque de journaux du "Times Square Building", à New-York.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mary Ann Clark, veuve de John Hennessy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,050 — Division E — Attendu que John J. Corr a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dative dans la succession de Mary Ann Clark, veuve de John Hennessy, décédée, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier

ED. P. FOLEY, Avocat.

fév 3 7 12

Succession de Joséphine Gras.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,713 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Marie Rose Gras, veuve d'Edwin Gregory, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et des fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

ELIAS LOUQUE, Avocat.

fév 3 7 12

Succession de Mme Bertha Leonhard, épouse d'Alexander Taylor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 110,472 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Rachael Leonhard, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

P. F. HENNESSEY, Avocat.

jan 29 fév 2 7

Succession de Mme Joanna Dore, veuve d'Edward Irwin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,135 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Edward Irwin, John J. Irwin, Michael Irwin et Jos. H. J. Irwin, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

DICKSON & BENEDICT, Avocats.

jan 29 fév 2 7

Succession de M. C. Coleman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,207 — Division E — Attendu que Ernestine Demourelle, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de M. C. Coleman, décédé, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

GUY WEISS, Avocat.

fév 1 5 10

VENTES AUX ENCHERES.

Par LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

American Brewing Company vs. E. D. Pujo.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 73,369 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité, pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, No. 714 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI 10 février 1916, à 11 heures 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une balance, une petite caisse enregistreuse, un lot de comestibles en canettes, un lot de lampes, un lot de savons et de poudres, quatre barils contenant du sucre, un baril contenant de la farine, un lot de bouteilles contenant des liqueurs, un lot d'épiceries, etc,

saisie dans le procès-verbal.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,

Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.

A. A. MORENO,

Avocat pour la demanderesse.

jan 22 fév 5 9

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Demien vs. Mayme Pichette.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 71,760 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procederai à vendre aux enchères publiques dans mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St-Louis, dans le deuxième District de cette ville, le MARDI 8 février 1916, à 11 heures 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Quatre chaises rond de cuir, trois berceuses, une table de milieu, un miroir, une natte arabique, une table de salle-à-manger, deux chaises.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant.

P. McGILL,

Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.

GEO. J. UNTEREINER, Avocat pour le demandeur.

jan 28—fév 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Philip Werlein, Limited, vs. M. et Mme A. K. Comstock.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 71,859 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le deuxième District de cette ville, le MARDI 8 février 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un piano et tabouret.

Saisis dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,

Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.

MERRICK, GENSLER & SCHWARTZ.

Avocats pour la demanderesse.

jan 28—fév 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

David Bernhardt Paint Co., Ltd., vs. Mme Catharine Croman et son mari, l'autorisant.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 72,756 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique, à la porte principale du nouveau Palais de Justice, sur la rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI 21 février 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 230, borné par les rues Jena, Coliseum, Chestnut et l'avenue Napoléon, designés chacun les lots Nos. 23 et 24, formant le coin des rues Jena et Coliseum, mesurant chacun 28 pieds 6 pouces sur la rue Jena, par 110 pieds de profondeur.

Saisis dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

P. McGILL,

Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.

A. T. PROWELL,

Avocat pour la demanderesse.

jan 21 27—fev 2 7 11 20

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, dans le Sixième District, portant le numéro municipal 521 rue Joseph, entre les rues Laurel et Constance.

Dixie Homestead Association vs. E. L. Mazurette.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,800 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et prescriptions (tant à être libérés et à être acquis), et avantages y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, designée par la lettre A, dans l'Ilet No. 188, bornée par les rues Laurel, Constance, Joseph et Octavia, sur un certificat d'arpentage fait par Ed. W. W. Reynolds, ingénieur civil, daté le 18 juillet 1890, annexé à un acte passé devant Jeff C. Wenck, notaire, le 18 décembre 1895, d'après lequel dit croquis la dite portion de terre commence à une distance de cent trente-huit pieds, un pouce et six lignes du coin des rues Joseph et Laurel, et mesure de la, trente-sept pieds deux pouces de face à la rue Joseph, sur une profondeur de soixante pieds, un pouce et dix lignes, entre lignes parallèles, et est composé de l'arrière extrême des lots Un et Deux, du croquis plus haut mentionné.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acheteur devra faire au moment de la vente un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

GEORGE MONTGOMERY,

Avocat pour la demanderesse.

jan 28—fev 1 4 11 18 25—mars 1 2

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'August William Jansen et de Marie Ernestine Paul, son épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,257 — Division C — Attendu que Léopold Jansen a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dative dans la succession d'August William Jansen, et pour des lettres d'administration de Mme M. E. Jansen, décédés, intestats:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

CHAS. SAUCIER, Avocat.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur et améliorées, dans le Troisième District.

1—Portant le numéro municipal 2325 rue Laharpe, entre les rues Tonti et Rochelave.

II—Portant les numéros municipaux 1659-61 et 1665-65 rue Rochelave, entre les rues Onzaga et d'Abadie.

Henry J. Prados & Son vs. August Frank.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,033 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Laharpe, Tonti, Rochelave et Lapeyrouse, désignée par la lettre G et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Laharpe, par une profondeur de cent vingt-cinq pieds, quatre pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles, portant le numéro municipal 2325 rue Laharpe.

20—deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 1311, borné par les rues Dorgenois, Rochelave, Onzaga et d'Abadie, désignés par les numéros 5 et 6, et mesurant, chacun, trente-et-un pieds sept pouces de face à la rue Rochelave, par une profondeur de cent vingt-sept pieds, dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles, les dits propriétés portant les numeros municipaux 1659-61, 1663-65 rue N. Rochelave.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant. L'acheteur devra déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

JOSEPH LAUTENSCHLAEGER,

Avocat pour le demandeur.

jan 28 29—fév 4 11 18 25—mars 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

1o—Vente de la moitié indivise d'un intérêt dans des propriétés de valeur, améliorées, situées en partie dans les Premier et Quatrième Districts, Nos. 2805 et 2807 rue Derbigny, dans le triangle des rues Joséphine et Melpomène.

2o—Vente d'un lot de terre, de valeur, dans le Premier District, sur la rue Scott dans l'Ilet des rues Bandin, Banks et Pierre.

Whitney-Central Trust and Savings Bank vs. John T. Williams et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,730 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

1o—Vente de la moitié indivise d'un intérêt dans, et concernant, un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé, en partie dans le Premier District et en partie dans le Quatrième District de cette ville, designé par le numéro deux, dans le triangle No. 115, borné par les rues Derbigny, Joséphine et Melpomène, d'après un plan annexé à un acte de dépôt passé pardevant S. Magner, ancien notaire en cette ville, le 8 février 1865; le dit lot mesure vingt-six pieds, huit pouces et quatre lignes de face à la rue Derbigny, et a une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles.

2o—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, designé par le numéro vingt-deux, dans l'Ilet No. 752, borné par les rues Scott, Bandin, Banks et Pierre. Le dit lot mesure trente-et-un pieds, onze pouces et cinq lignes de face à la rue Scott, et a une profondeur de cent vingt-sept pieds, dix pouces et six lignes entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

FOSTER, MELLING, SAAL & MELLING,

Avocats pour la demanderesse.

fév 4 11 18 25—mars 3 8 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés vastes et de valeur, améliorées, dans le Cinquième District, dans l'Ilet No. 4, du terrain connu sous le nom de "U. S. Naval Reservation", sur la rue Farragut, entre les rues De Armas et Socrate, 100'x118' (deux maisons).

Interstate Trust and Banking Company vs. Thomas J. Entwisle et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,996 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriété Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Quatre certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, ou en quelque sorte que ce soit, situés dans l'Ilet No. 4 de la portion de terre connue sous le nom de "United States Naval Reservation", dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Farragut, De Armas et Socrate, et la ligne limitrophe de la propriété anciennement appartenant à G. Kohn, désignés par les Nos. Douze, Treize, Quatorze et Quinze, lesquels dits lots s'adjoignent, et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face à la rue Farragut, par une profondeur de cent dix-huit pieds entre lignes parallèles; la façade du dit lot No. 12 commençant à une distance de deux cent soixante-quinze pieds du coin des rues Farragut et De Armas, et la façade du dit lot No. 15 commence à une distance de trois cent vingt-cinq pieds du coin des rues Farragut et Socrate.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

HOAVE, SPENCER, FENNER & COCKE,

Avocats pour la demanderesse.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand lot de terre de valeur dans le Sixième District, au coin des rues Pine et Néron (dans l'Ilet des rues Broadway, Sycamore et Claiborne).

George Fandal vs. Albert G. Bear.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,077 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 9 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privileges, servitudes, avantages et prescriptions (tant à acquitter, qu'à acquérir), y appartenant et en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 20, borné par les rues Broadway, Sycamore, Pine, Néron et Claiborne, désigné comme lot No. 1, et formé le coin des rues Pine et Néron, et mesure quarante-quatre pieds de face à la rue Pine, sur une profondeur de cent vingt pieds sur la ligne de côté vers la rue Sycamore, et une profondeur et façade sur la rue Néron de cent onze pieds deux pouces; dix pieds six pouces de face à la rue Claiborne, et trente-sept pieds dix pouces de largeur sur sa ligne parallèle à l'arrière avec la rue Pine, et le dit lot est la plus grande portion du lot désigné par le No. 11.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant. L'acheteur devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

WILLIAM WALLER YOUNG,

Avocat pour le demandeur.

fév 4 11 18 25—mars 3 8 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété hautement améliorée et étendue, située dans le Troisième District mesurant 258 pieds, 4 pouces et 3 lignes sur la Nouvelle Levée; 265 pieds, 1 pouce et 2 lignes sur la rue Flood; 426 pieds, 2 pouces et 2 lignes sur la rue Caffin, et 261 pieds, 8 pouces et 2 lignes en largeur dans l'arrière vers la rue Delaronde.

Paul Charitien (The Jefferson Commercial and Savings Bank of Gretna, La.), subrogée, vs. N. O. Kneipp Water Cure Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,913 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procederai à la vente, aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, au No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 9 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou d'aucune manière y appartenant, située dans le Troisième District de cette ville, et mesure deux cent soixante-huit pieds, quatre pouces et trois lignes de face sur la Nouvelle Levée, trois cent soixante-trois pieds, un pouce et deux lignes de profondeur et face à la rue Flood, quatre cent vingt-six pieds, deux pouces et deux lignes de profondeur et face à la rue Caffin, et deux cent soixante-et-un pieds, huit pouces et deux lignes en largeur sur l'arrière ligne vers la rue Delaronde. Le tout d'après un certificat de l'arpenteur et un croquis fait par S. G. DeVille, architecte et arpenteur, daté le 27 août 1915, et annexé au writ dans la cause ci-dessus.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication déposer dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

WM. WINANS WALL,

Avocat pour le demandeur, subrogé.

fév 4 11 18 25—mars 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Attrayante et de Grande Valeur, Améliorée, dans le Deuxième District

Portant le numéro municipal 628 avenue de l'Esplanade

Entre les rues Royale et Chartres.

Chas. de B. Claiborne vs. Mme Lionel Adams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,898 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 24 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, ou en aucune sorte y faisant partie, ensemble avec toutes les chandeliers et installations de gaz, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No. 52, borné par l'avenue de l'Esplanade et les rues Quartier, Royale et Chartres, le dit lot est designé par la lettre A, d'après un croquis par George H. Grandjean, député voyer des Etats-Unis, daté le 23 décembre 1893, et annexé à un acte devant Gustave Le Gardeur, Jr., ancien notaire, et daté du 23 décembre 1893, d'après lequel croquis le dit lot, commencant à une distance de quatre-vingt-dix-neuf pieds, neuf pouces et trois lignes du coin des rues Royale et Esplanade, mesure trente-trois pieds, deux pouces et quatre lignes de face à la rue Esplanade, trente-trois pieds trois pouces à l'arrière, cent vingt-deux pieds un pouce de profondeur sur le côté vers la rue Royale, et cent vingt pieds quatre pouces sur l'autre côté de la ligne vers la rue Chartres.

Saisie dans le procès ci-dessus

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

CHARLES DE B. CLAIBORNE, Avocat.

jan 21 28—fév 4 11 18 25

L'ABEILLE

de la Nouvelle-Orléans

sert des abonnements au prix de 65 sous par mois, de nos bureaux, ou 15 sous par semaine pris au porteur.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Deuxième District, portant le numéro municipal 2357 rue Canal, au coin de la rue Tonti (dans l'Ilet Miro et Customhouse, maintenant Iberville).

French Market Homestead Association vs. Charles J. McGrane.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,033 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Canal, Tonti, Miro et Customhouse (maintenant Iberville), et désigné par le No. Quinze de l'Ilet No. quatorze, d'après un plan tracé par A. D'Hémecourt, date le 15 juillet 1853, déposé dans les archives de P. A. Cavillier, alors notaire de cette ville, par acte du 10 octobre 1853. Le dit lot forme le coin des rues Canal et Tonti, et mesure vingt-sept pieds un pouce de face à la rue Canal, sur une façade et profondeur de cent quatorze pieds sur la rue Tonti.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

ARTHUR J. PETERS,

Avocat pour la demanderesse

jan 29 30—fév 4 11 18 25—mars 1 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur et améliorée, dans le Troisième District, et connu comme l'Ile Demourelle (anciennement l'Ile d'Hémécourt).

Prosper Barbazon vs. Sylvain Vincent Dedebant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,805 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 24 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, faisant partie de la terre designée par les lettres C et D d'après un plan tiré par Bringier, annexé à un acte de partage exécuté entre les legataires universels d'Alexandre Milne, devant Achille Chapella, ancien notaire; la dite portion de terre étant comprise dans un plan tiré par J. A. D'Hémecourt, le 2 juin 1859, et qui est annexé à un acte passé devant A. Dorlocourt, ancien notaire en cette ville, le 7 septembre 1859; étant un vente par l'Asile Milne des Orphelines Nécessiteuses à Jules Alfred D'Hémecourt, de la dite portion de terre entre les lettres C et F et le Bayou St-Jean.

La dite portion de terre est bornée d'un côté par le nouveau lit du Bayou St-Jean, entre des points F et C à l'ouest, et par le lit du vieux Bayou St-Jean sur les côtes nord, sud et est. La terre est inclose chypothéquée; étant à présent connue comme l'Ile Démourelle, et anciennement comme l'Ile D'Hemecourt.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

B. J. DALY et F. T. De HEZARAL,

Avocats pour le demandeur.

jan 21 22 28—fév 4 11 18 23 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur, dans le Troisième District, sur la rue Clouet, entre les rues Marais et St-Claude, dans l'Ilet de la rue Feliciana.

Dixie Homestead Association vs. Geo. Brillinger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,892 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privileges, prescriptions, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 101, borné par les rues Clouet, Feliciana, Marais et St-Claude, désigné par le No. Trois, d'après un plan de Garnier, date le 27 mai 1817, déposé dans le bureau de Joseph Cuvillier, ancien notaire de cette ville, et par le même numéro d'un plan dressé par John F. Braun, arpenteur, le 18 juin 1881, un croquis duquel est annexé à un acte passé devant Fred Zengel, notaire, daté le 30 juillet 1881, d'après lequels croquis le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Clouet, sur une profondeur de cent dix-sept pieds, dix pouces et sept lignes.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

GEORGE MONTGOMERY,

Avocat pour la demanderesse.

jan 28—fév 1 4 11 18 25—mars 1 2

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Isaac Toomer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,999 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Benjamin T. Toomer, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

MARTIN H. MAYER, Avocat.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, du Troisième District, portant le numéro municipal 1658 rue Tonti, entre les rues d'Abadie et Onzaga.

Dixie Homestead Association vs. John August Brouhay.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,893 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Canal, Tonti, Miro et Onzaga, désigné par la lettre B d'après un croquis d'arpentage fait par Walter J. Seghers, député voyer de ville, le 3 mars 1913, lequel est annexé à un acte d'achat par la demanderesse, passé devant Allan R. Beary, notaire, le 8ème jour de mai 1914, et d'après lequel le dit lot B commence à une distance de cent soixante-seize pieds, deux pouces et deux lignes du coin des rues Tonti et d'Abadie, et mesure de la trente pieds de face à la rue Tonti, sur une profondeur de cent dix huit pieds et six pouces, entre lignes parallèles, et est composé de dix-sept pieds, six pouces et six lignes du lot original No. Un, et douze pieds, cinq pouces et deux lignes à cela touchant au lot original No. Deux, comme l'indique le plan de Boudousquie, en date du 15 mai 1878.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

GEORGE MONTGOMERY,

Avocat pour la demanderesse.

jan 28—fév 1 4 11 18 25—mars 1 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée dans le Premier District

Portant le numéro municipal 1713 rue Carondelet

entre les rues Euterpe et Polymnia.

The People's Homestead Association vs. Succession of Ralph T. McCracken et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,382 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 10 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui s'y trouvent ou y appartenant, ou en aucune sorte en dépendant, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 214, borné par les rues Carondelet, Baronne, Euterpe et Polymnia, désigné par la lettre A d'après un croquis d'arpentage fait par Edgar Pilie, député voyer de ville, daté à la Nouvelle-Orléans le 22 septembre 1898, annexé à un acte passé devant M. C. Soniat, notaire, le 30 septembre 1898; d'après lequel dit croquis, le dit lot mesure, en mesure américaine, trente-et-un pieds, onze pouces et quatre lignes et demie de face à la rue Carondelet, la même largeur à l'arrière, par cent vingt-sept pieds, six pouces et six lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Le dit lot A commence à une distance de quatre-vingt-quinze pieds, dix pouces et cinq lignes et demie du coin des rues Carondelet et Euterpe, et à une distance de cent vingt-sept pieds, dix pouces et deux lignes du coin des rues Carondelet et Polymnia.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

CARROLL, HENDERSON & CARROLL,

Avocats pour la demanderesse.

Jan 7 11 21 28 fev 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une belle propriété de valeur et améliorée dans le Sixième District, portant le numéro municipal 1836 rue Audubon, entre les rues Freret et Magnolia.